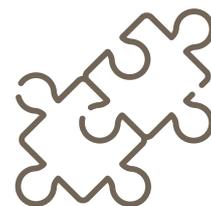


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°20

JUILLET-AOÛT 2024



P. 8

LE COMITÉ D'ANIMATION

KASTELLGATIN

PRÉPARE LE REPAS CITOYEN

P. 6

**LES 80 ANS
DE LA
LIBÉRATION**

P. 12

**LE POINT SUR
LES GRANDS
PROJETS**

P. 21

**LES ESCALES
BAROQUES
2024**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

05 RETOUR EN IMAGES

08 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

GRANDS PROJETS

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

SOCIAL

17 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

20 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines,
Chers kastellgatins,

Le printemps arrivant, les assemblées générales de nos, de vos associations se sont succédées ces derniers mois. J'ai participé à plusieurs d'entre elles et je m'excuse pour celles auxquelles je n'ai pas pu me rendre.

Force est de constater que le tissu associatif de Châtelaudren-Plouagat est dense et dynamique. Chers amis bénévoles, votre engagement associatif est avant tout citoyen. La municipalité ne peut que vous remercier pour votre investissement, et vous soutient dans vos actions avec le prêt de locaux et de matériel. À ce sujet, je remercie les services techniques de la commune qui réagissent rapidement en cas de besoin. Certaines associations bénéficient également de subventions votées lors du budget. Les règles d'attribution sont définies par le conseil municipal et peuvent être consultées en mairie.

Depuis la naissance de la commune nouvelle, plusieurs évènements culturels, sportifs ou festifs ont vu le jour et sont devenus des moments incontournables de notre vie locale. C'est surtout grâce à vous amis bénévoles que cela perdure. Nous vivons dans une société qui évolue constamment et dans laquelle l'autonomie individuelle semble primer. Le bénévolat vient en contrepoint, apporter ses valeurs et la participation sociale qui construisent le « vivre ensemble ».

C'est par cet engagement bénévole et par le renforcement de liens sociaux que nous pourrions apporter une réponse collective à cette tendance au repli sur soi : savoir s'ouvrir aux autres fait partie de notre rôle à toutes et à tous.

J'ai trouvé une définition du bénévolat qui m'a plu et que je souhaite partager avec vous :

« Le bénévolat est l'acte de citoyenneté et de philanthropie le plus fondamental que l'on puisse poser dans la société. Il signi-

fie mettre au service des autres (et de son plein gré) son temps, son énergie et ses compétences. Le travail bénévole porte ses fruits dans presque tous les domaines de la société : santé, éducation, services sociaux, jeunesse, culture, sports et loisirs, arts et environnement. Si l'apport des bénévoles est indéniable, leur travail n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur, car le plus souvent ils agissent dans l'ombre. »

Le moment est venu d'accorder aux bénévoles la place qui leur revient. En rendant hommage à leur implication au quotidien, nous mettons en lumière l'importance cruciale de leur contribution passée, présente et future à la collectivité. La gratitude envers les bénévoles s'exprime de manière informelle chaque fois qu'on leur dit « merci ».

Je souhaite également saluer la création d'une nouvelle association : le CAK (Comité d'Animation Kastellgatin). Depuis la disparition des comités des fêtes de nos deux communes déléguées, il y avait un manque sur notre territoire concernant l'organisation d'évènements comme le repas citoyen, la grand' foire et d'autres qu'il reste à imaginer. (Voir page 8) Cette association dirigée par des bénévoles aguerris grâce à leur expérience acquise depuis des années saura mettre en œuvre de futurs projets pour animer notre commune.

Je vous invite à rejoindre le CAK comme la quarantaine d'autres associations kastellgatines : étoffer le nombre de bénévoles rendra d'autant plus dynamique notre vie locale.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous à l'occasion des évènements organisés par vos associations, qui ne manqueront pas d'égayer la ville : le repas citoyen à Plouagat le 13 juillet, le ciné plein air à Châtelaudren le 18 juillet, Mardi au clair de lune à Plouagat le 20 août, le festival Attrap'sons du 23 au 25 août à Châtelaudren, sans oublier les initiations à la danse bretonne qui ne sont pas réservées qu'aux touristes, les lundis 22 et 29 juillet et 5 et 12 août.



Châtelaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Maquette : Thibault Le Provost

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Martin

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations : Laetitia Herpe Biard, Patrick Solo, Emmanuelle Pays, Freepik, associations, école

Dépôt légal : Juin 2024

Si les événements sont nombreux l'été, les associations vous proposent toute l'année des activités sportives, culturelles et sociales. Vous pourrez les rencontrer à l'occasion du forum des associations organisé par Leff Armor Communauté à la rentrée.

Encore une fois, très bel été à toutes et à tous !

Patrick Solo

Adjoint au maire en charge de la vie associative et locale, des élections, du développement sportif et de la jeunesse

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 DIMANCHE 9 JUIN 2024

INSCRITS : **2772**

VOTANTS : **1606**

BLANCS : **26**

NULS : **45**

EXPRIMÉS : **1535**

RETROUVEZ LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR BUREAU SUR

www.chatelaudren-plouagat.fr



AGENDA

JUSQU'AU 6 JUILLET

Exposition « Les rides du temps »
de Christian Gérard

Médiathèque Parenthèse

LUNDI 24 JUIN

Réunion publique sur la redynamisation
des centres-bourgs (voir page 13)

18h - Salle des fêtes Jean-le-Cuziat

DIMANCHE 30 JUIN

Kermesse de l'école publique

Place Saint-Vincent

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

Visites guidées de la chapelle
Notre-Dame-du-Tertre

(Voir page 6)

VENDREDI 5 JUILLET

Conseil municipal

Mairie déléguée de Plouagat - 20h

VENDREDIS 8 ET 26 JUILLET

Visite guidée de Châtelaudren

Par l'office de tourisme

10h30 - sur réservation

DU 7 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE

Exposition de Bernard Chellé
« Que la lumière soit »

Vernissage samedi 6 juillet à 18h
Chapelle Notre-Dame-du-Tertre

SAMEDI 13 JUILLET

Repas de rue et feu d'artifices

Grand rue à Plouagat - à partir de 19h
(voir page 8)

JEUDI 18 JUILLET

Visite guidée de Châtelaudren

Par l'office de tourisme

17h - sur réservation

JEUDI 18 JUILLET

Chaplou fait son cinéma

Séance de ciné en plein air par
l'association des commerçants

Place de la République, à 21h

En cas de mauvais temps, la séance
sera projetée à la salle communale
de Plouagat.

SAMEDI 20 JUILLET

Concert - The Origins

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre

à 20h30 - Participation au chapeau

LUNDIS 22 ET 29 JUILLET, ET 5 ET 12 AOÛT

Initiation à la danse bretonne
par Les Danses du Leff

Esplanade du château à 18h

SAMEDI 27 JUILLET

Commémoration des 80 ans
de la Libération

Place des sapeurs pompiers à 11h30

MERCREDIS 31 JUILLET ET 14 AOÛT

Balade chantée

Par l'office de tourisme
à 14h30 sur réservation

DIMANCHE 4 AOÛT

Escales baroques

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre,
à 15h et à 17h

MARDI 6 AOÛT

Concert - Jeanne-Marie Gilbert

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre
à 20h30

VENDREDIS 3 ET 23 AOÛT

Visite guidée de Châtelaudren

Par l'office de tourisme

10h30 - sur réservation

VENDREDI 16 AOÛT

Concert - Europe humaniste par
l'ensemble Capriol & Cie

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre
à 20h30 - 12 € / Gratuit -12 ans

MARDI 20 AOÛT

Mardi au Clair de Lune

dès 18h30, à Plouagat

DU 23 AU 25 AOÛT

Attrap'sons

Esplanade du Château

LUNDI 2 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Visite guidée de Châtelaudren

Par l'office de tourisme

à 10h30 - sur réservation

21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Visites guidées de la chapelle
Notre-Dame-du-Tertre

Retour en images sur...



SALLE COMBLE POUR LE LOTO DU 8 MAI

Cette année encore, le loto organisé pour les résidents des EHPAD, mercredi 8 mai à la salle communale de Plouagat, a fait salle comble. En milieu d'après-midi, café, thé ou chocolat chaud accompagnés de crêpes et gâteaux ont été proposés aux participants.



BIENVENUE AUX BÉBÉS DE 2023

Samedi 25 mai, la municipalité avait donné rendez-vous aux parents des petits kastellgatins nés en 2023. Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, entouré des élus, les a félicités en leur offrant un bon d'achat à utiliser dans les commerces de la commune. L'occasion aussi d'échanger entre jeunes parents et de tisser des liens entre leurs enfants. Une matinée pleine de vie !



BINGO !

Le premier loto de la saison organisé mercredi 13 mars par le club de l'amitié du Châtel a été un franc succès. Rendez-vous les mercredis 11 septembre et 20 novembre à Plouagat pour retenter votre chance !

MORKSOUL MUSIC SUR LA SCÈNE D'ATTRAP'SONS

Ils étaient 4 finalistes à participer au tremplin Attrap'sons organisé par Fest In Leff : Treizh l'attrapeur, Nanisca, Pepper Beef et Morksoul Music. À la fin d'une soirée musicale festive, le public a voté : ce sont les jeunes membres de Morksoul Music qui monteront sur scène, samedi 24 août.



UNE ÉPREUVE CYCLISTE

Le championnat départemental de cyclisme a eu lieu dimanche 26 mai à Kerhamon, village de Plouagat. Près de 200 coureurs ont pris le départ dès 9h sur un circuit qui, aux dires des participants, était très usant. Merci aux services techniques municipaux, aux bénévoles et au Vélo Club Pays de Guingamp pour leur participation en amont comme le jour J.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai, la cérémonie commémorative de la fin de la deuxième guerre mondiale s'est déroulée à Châtelaudren, aux monuments aux morts place des sapeurs-pompiers et place Saint-Vincent, en présence du conseil municipal et des élus du conseil municipal des jeunes. Dans son discours, M. le maire a rappelé l'importance de garder en mémoire ces événements terribles, en tant qu'héritage comme en tant que leçon.



AU VOTE, JEUNES CITOYENS !

Samedi 18 mai, 17 jeunes kastellgats ont répondu présents à l'invitation de la municipalité à une cérémonie citoyenne au cours de laquelle leur première carte électorale leur a été remise. Le Maire, Olivier Boissière, entouré des élus municipaux, leur a rappelé l'importance d'aller voter et le rôle du parlement européen, à travers son discours et la projection de deux vidéos : « *Je ne suis pas là pour incriminer qui que ce soit mais pour vous inviter à participer à la vie démocratique. Ne laissez pas les autres s'exprimer à votre place.* »

JOYEUX 10 ANS À L'EFFET MODE !

L'Effet Mode célèbre sa 10^e édition, les samedi 25 et dimanche 26 mai derniers. Un anniversaire haut en couleurs, tant par les créations des concurrents de « *C'est moi le patron !* » que par la programmation offerte par l'équipe du Petit Écho de la Mode.



LE TERRARIUM DE Kerdanet s'est agrandi

Samedi 13 avril, le quatrième vivarium du terrarium de Kerdanet a été inauguré par Pierre Quistinic, le président et créateur de l'association, accompagné d'Olivier Lourdaux, ancien bénévole et chargé de recherche en herpétologie, d'Aline Maatouk de la Fondation Brigitte Bardot, d'Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, de membres de l'association et d'habituels. Un moment convivial qui marque l'ouverture de la saison estivale de ce refuge unique en Bretagne.



UN PRINTEMPS FÉMININ À LA MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE

La médiathèque Parenthèse a proposé, ce printemps, deux expositions faisant la part belle aux femmes. Les créations mêlant vitraux, métaux et vanneries de Valérie Silbermann (en photo, l'inauguration de son exposition Exploration) ont pris la suite des œuvres de Nymaue, mettant en lumière les femmes dans leur diversité.



Cet été, (re) découvrez la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

Comme chaque année, des visites guidées de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre sont organisées tout l'été. Violette Bonneau, guide conférencière ayant réalisé un mémoire sur les lambris peints de la chapelle, vous livrera tous les secrets de ce monument classé au patrimoine historique.

Horaires du lundi 1^{er} juillet au dimanche 1^{er} septembre :

- lundi et samedi de 14h30 à 18h
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h

COMMÉMORATION

80 ans de la Libération

Cet été marque le 80^e anniversaire de la tragédie du 4 août 1944 et de la Libération de l'occupation nazie de la ville et ses alentours.

UN INCENDIE MEURTRIER

Été 1944, les Allemands occupent depuis quelques jours l'hôtel sur la place du Leff (aujourd'hui place des sapeurs pompiers). Les forces d'occupation ont instauré un couvre-feu strict, imposant aux habitants de rester chez eux, toutes lumières éteintes avant la tombée de la nuit.

Dans la nuit du 4 au 5 août, la maison de Marie Bazin, sur le pont du Leff, est incendiée par l'occupant, alors qu'elle a laissé une lampe allumée avant de fermer son commerce Marie Mode. Les Allemands finissent par tirer sur les civils attroupés et les pompiers venus éteindre l'incendie. Cet événement tragique fait quinze blessés et trois morts : Eugène Le Boulbin, pompier caporal, et deux civils, Joseph Le Galet et Auguste Le Beguec.

Une plaque commémorative est érigée sur le pont du Leff, en souvenir de cette nuit effroyable.



LA FÊTE DE LA LIBÉRATION À PLÉLO

La Ville voisine de Plélo organise des festivités à l'occasion des 80 ans de la Libération, du 26 au 28 juillet 2024. La Ville de Châtelaudren-Plouagat se joint au programme, avec la cérémonie d'hommage aux victimes de ce terrible incendie, samedi 27 juillet à 11h sur la place des sapeurs pompiers. Elle se déroulera en présence des membres du conseil municipal, des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Plélo-Châtelaudren, des élus au conseil municipal des jeunes et des familles des victimes. À cette occasion, des véhicules de pompiers et militaires d'époque seront exposés au public.

PLUS D'INFO

Fête de la Libération

Programme de la fête de la libération sur www.plelo.fr ou sur Facebook @LiberationPlelo2024



Le programme estival de l'Office de Tourisme

Visites guidées

Vendredis 5 et 26 juillet, 9 et 23 août et 6 septembre à 10h30.

Jeudi 18 juillet à 17h.

Tarif : 5 € / gratuit - de 10 ans.

Durée 1h30.

Balades chantées

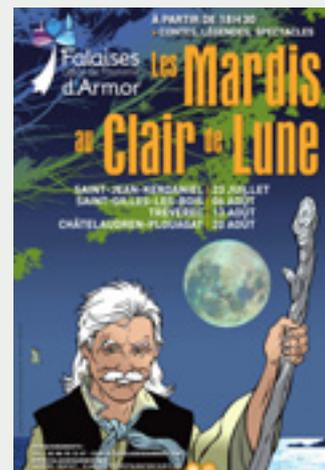
Mercredis 31 juillet et 14 août à 14h30

Tarif : 6 € / gratuit - de 10 ans.

Durée 2h. Goûter en fin de balade.

Réservations au 02 96 70 12 47.

L'Office de Tourisme délocalisera son accueil le lundi matin sur le marché de la mi-juillet à la mi-août.



Les Mardis au Clair de Lune

Organisé par Falaises d'Armor, les Mardis au Clair de Lune proposent des soirées estivales, festives et familiales à la tombée de la nuit. Quatre lieux privilégiés d'acrobates, de jonglage, de musique et de rencontres avec l'imaginaire breton. Petits et grands sont emportés dans une balade au crépuscule ponctuée de spectacles tout public, à la découverte de personnages bretons emblématiques.

PLUS D'INFO

Rendez-vous mardi 20 août à Plouagat. De 18h30 à 23h. Tarif : 3 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Prévoir des vêtements chauds et une torche.

Renseignements au 02 96 70 12 47 ou mail : contact@falaisesdarmor.com



Du côté des commerçants

Les commerces de ChaPlou, l'union des commerces et des artisans de Châtelaudren-Plouagat, participent à l'animation de la commune en mettant leurs vitrines aux couleurs des événements : l'Effet Mode, les Univers fantastiques et Attrap'sons pour ne citer que les événements estivaux.

Ils organisent leur premier ciné en plein air, jeudi 18 juillet sur la place de la République, avec la projection d'Intouchables. À noter : en cas de mauvais temps, la projection se fera à la salle communale de Plouagat.

PLUS D'INFO

Suivez leur actualité sur Facebook : @ Les commerces de ChaPlou



Le terrarium de Kerdanet vous accueille tout l'été à Châtelaudren-Plouagat

Redécouvrez le jardin et le vivarium, agrandi, du terrarium de Kerdanet tous les jours en juillet et août de 14h à 18h30, et le mardi, mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30.

PLUS D'INFO

Terrarium de Kerdanet - 38 Chemin de Kerdanet - Tél. : 02 96 32 64 49



VIE ASSOCIATIVE

REPAS DE RUE
Grand rue - Plouagat

Samedi
13 juillet

Service restauration de 19h à 22h
Animation musicale avec Yansic
Feu d'artifice - Bal populaire

Ménu adulte - 14 €
Kir - Entrée
Jambon à l'os et garniture
Fromage - Dessert - café

Enfant (-12 ans) - 7 €
Melon
Saucisse et PdT
Brownie

Vente des tickets-repas dans vos commerces

PLOUAGAT :
Le Fourmi du Rocher
L'Asso de Ganne
Plouagat café

CHÂTELAUDREN :
Maison de la Presse
Coco Marlin

PRÉVOYEZ VOS COUVERTS ET GOBELETS

Organisé par le CAK, le comité d'animation kastellgatin

Repas de rue 2024

Le traditionnel repas de rue se déroulera **samedi 13 juillet, à Plouagat**.

Les tickets repas seront disponibles courant juin dans les commerces de la commune (14€/adulte et 7€/enfant).

La soirée sera animée par Yansic pour un bal populaire pour toute la famille.

Pour clôturer ce moment festif, le feu d'artifices sera tiré depuis le plan d'eau de Ponédén.

Bienvenue au comité d'animation kastellgatin !

Il y a du nouveau dans le tissu associatif local avec la création du comité d'animation kastellgatin (Cak). Présentation avec Maryse Le Du, sa présidente, et Karine Botharel, la secrétaire.

LA RÉDACTION - D'OÙ VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER UN COMITÉ D'ANIMATION ?

Maryse Le Du – L'idée est venue du repas de rue, dont l'organisation est assurée par plusieurs associations de Châtelaudren-Plouagat. Depuis deux ans, la trésorerie était assurée par l'ancienne amicale de la résidence Guy-Maros, aujourd'hui dissoute. Comme aucune association ne souhaitait en prendre la responsabilité, nous avons eu l'idée de créer ce comité d'animation pour « chapeauter » l'organisation de cet évènement et redistribuer les rôles.

VOUS AVEZ CONSTITUÉ VOTRE BUREAU FIN AVRIL, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

M. LD – Le bureau de l'association compte cinq membres issus du conseil d'administration, constitué de 10 membres et 2 élues municipales. Chacun et chacune proviennent d'associations kastellgatin, comme l'ensemble des membres de l'as-

sociation. Mais il n'y a pas besoin d'être déjà membre d'une association pour nous rejoindre, toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'animation de la commune sont les bienvenues !

QUELS SONT LES ÉVÈNEMENTS QUE VA ORGANISER LE CAK ?

Karine Botharel – Le repas de rue, bien entendu, qui aura lieu le 13 juillet à Plouagat, mais aussi la Grand' Foire à Châtelaudren à l'automne, que nous aimerions rendre plus festive. L'association va également travailler sur le Mardi au Clair de Lune, organisé par l'Office de Tourisme à Plouagat le 20 août prochain. Si le Cak reprend l'organisation de ces évènements, c'est aussi avec le concours des associations municipales : un vrai travail d'équipe qui va permettre de prévoir de nouveaux évènements qu'il reste à imaginer.

PLUS D'INFO

comitedanimationkastellgatin@gmail.com
Adhésion gratuite et ouverte à tous.

SPORT

Une belle saison pour les équipes de sport collectif !

La saison sportive 2023-2024 s'achève et les résultats des équipes kastelligatines du FCPCL et de l'ALS Plouagat handball mettent des étoiles dans les yeux des supporters.

DU CÔTÉ DU HANDBALL

Fin de saison à suspense pour le club de handball. En effet, il aura fallu attendre la dernière journée de championnat pour que soit confirmé le maintien de l'équipe 1 en Nationale 2. Après une saison haletante, c'est au *goal average* que la décision s'est faite.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les seniors 3 ont validé leur montée en D1 pour la saison prochaine. Félicitations aux filles, aux entraîneurs et encadrants, sans oublier les supporters toujours présents !

DU CÔTÉ DU FOOTBALL

Clap de fin pour les seniors du FCPCL le 26 mai, avec une très belle saison pour toutes les équipes seniors masculines et féminines. Pour toutes les catégories d'équipes jeunes, c'est l'époque des tournois : le club est représenté aux quatre coins de la Bretagne. À souligner, la performance des U14 qui ont joué, samedi 1^{er} juin, la finale départementale à Ploumagoar. Ils ont affronté l'équipe de Loudéac et ont été battus 3-0, un score net qui atténué les regrets. Félicitations pour leur parcours !



De grandes oreilles au grand coeur

Créée en 2008 à Plouagat, l'association Ty Azenn Plagad est née de la volonté de Jean-Claude et Marie-Paule Guyomard de faire découvrir les ânes et leur intelligence au grand public.

En mars, la famille s'est lancée un défi et a participé à la première édition européenne et française de western pack burro racing, une course avec âne bâté. Coraline, la fille du couple, a parcouru les 6,5 km avec Whity, son âne miniature, et a terminé 7^e sur les 20 concurrents, juste derrière son père et Héol. Une belle performance pour toute la famille, qui espère la tenue d'une deuxième édition l'année prochaine.

Aujourd'hui, l'association avec ses 4 ânes (dont celui de Coraline) propose spectacles, balades en calèche adaptée et câlinothérapie aux résident-es d'EHPAD et foyers pour personnes en situation de handicap de la région.

PLUS D'INFO

Ty Azenn Plagad - Facebook @tyazennplagad
Tel. : 02 96 74 20 94 - 06 83 15 15 53



Bus scolaire : demande de création d'arrêts

Si votre enfant prend le bus scolaire pour aller à l'école, vous pouvez demander la création d'un arrêt à proximité de votre domicile. Elle se réalise auprès de la mairie via le portail famille, qui la transmettra au Conseil régional.

Les demandes transmises avant le 1^{er} septembre feront l'objet d'un examen en octobre, pour une mise en place des arrêts après les vacances de la Toussaint.

Après le 1^{er} septembre, seules les demandes présentées suite à un déménagement ou un changement d'établissement seront examinées.



Services périscolaires : inscrivez votre enfant dès aujourd'hui

Votre enfant va à l'école à Châtaudren-Plouagat et profite des services périscolaires (garderie, restauration) ?

Pensez à l'inscrire dès aujourd'hui sur le portail famille :

<https://chataudren-plouagat.belamiportailfamille.fr>



TRAVAUX

Site de Plouagat : les travaux continuent

Commencés depuis quelques mois, les travaux de réhabilitation entrepris sur le site de Plouagat de l'école publique avancement.

Si des dysfonctionnements importants ont été constatés sur le chantier par l'équipe municipale, l'avancement des travaux est de nouveau sur les rails après un rappel aux différentes sociétés intervenant sur le chantier.

EN DÉTAILS :

- Le remplacement des huisseries extérieures est terminé, sauf la verrière du couloir des élémentaires qui sera changée en juillet.
- Le remplacement des luminaires par des éclairages Led est terminé.
- Le préau sud, suite à un problème de distance avec l'entrée à l'étage de la maison voisine est enfin mis en service depuis début juin.
- Le préau nord sera démolé d'ici la fin juin et permettra la création d'un nouveau préau, d'un accueil des élèves et d'un abri vélos. Durant cette phase, la circulation des enfants au sein de l'école est repensée.

- Les travaux de couverture côté maternel et primaire, commencés fin mai, vont se poursuivre jusqu'en septembre.
- L'isolation extérieure sera achevée en fonction de l'avancement des réfections de toiture.
- L'isolation des mezzanines se termine.
- L'isolation par l'intérieur des salles côté façade Grand Rue et de la salle de motricité sera réalisée d'ici juillet.
- À la rentrée de septembre, les enfants pourront profiter d'une cour rénovée.
- Et d'ici la fin de l'année les bus pourront stationner entre la cour des élémentaires et la rue de la Grande Ville Neuve.

Les travaux devraient se terminer fin 2024. Tout est mis en place pour permettre aux enfants et au personnel de l'école de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Bourse de collège : pensez-y !

Votre enfant est collégien ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une bourse de collège. Les modalités de demande évoluent à la rentrée : au moment de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant au collège, vous pourrez consentir à l'étude automatique de votre droit à une bourse. Cet accord vaut demande de bourse. Dans le cas contraire, vous devrez faire votre demande de bourse en ligne, depuis le portail Scolarité-Services, entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre 2024 inclus.

PLUS D'INFOS

www.service-public.fr



EN IMAGES

Ça bouge dans les écoles

L'équipe éducative de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat a organisé de nombreuses activités pédagogiques pour leurs élèves ce printemps. Retour en images.

À quelques semaines des Jeux Olympiques de Paris, les enfants ont fait le plein d'activités sportives.

Pendant trois mois, l'ensemble des élèves a été initié à la pratique du gouren (lutte bretonne) grâce aux six séances par classe entièrement financées par l'association Div Yezh. Les enfants ont pu apprendre les rudiments de cette lutte debout avec veste sur tapis, où l'objectif est de faire tomber son adversaire grâce à différentes techniques de projection comme le kiked (enroulé de jambe).

Le printemps a aussi été l'occasion pour une trentaine d'élèves de CP de participer au programme « Savoir rouler à vélo ». Grâce à de nombreux ateliers, les enfants ont appris à garder l'équilibre,

freiner, ou à savoir rouler en groupe. Les enseignantes, Mmes Henry et Thouément, ont complété les ateliers par un travail de sensibilisation sur le respect du code de la route et l'apprentissage des principaux panneaux de signalisation, mis à disposition par Leff Armor Communauté. L'équipe éducative a pu s'appuyer sur la présence de nombreux parents pour l'encadrement des différents ateliers.

De leur côté, chaque classe de maternelle a bénéficié d'une matinée aux écuries d'Orzel, pour le plus grand plaisir des enfants, comme lors de leur sortie au bois Meur. L'occasion d'en apprendre d'avantage sur le monde animal et végétal qui les entourent, en prenant un bon bol d'air !

À LA DÉCOUVERTE DU CINÉMA

En plein Festival de Cannes, les élèves de CE1 de Mmes Jouan et Le Page et les CE2 de Mme Le Cocquen ont reçu la réalisatrice Lucie Rivoelen et la coordinatrice départementale du dispositif École et cinéma pour réaliser des exercices filmiques sur le thème du suspense. Après avoir défini le suspense, Lucie a rappelé l'intérêt des différents plans dans un film. Les enfants ont ensuite réfléchi à trois situations scolaires suscitant de la peur. Répartis en trois groupes, ils ont réalisé un court-métrage en utilisant les différents plans. Chaque élève est ainsi devenu tour à tour comédien, cadreur et réalisateur. L'atelier s'est terminé par la diffusion des trois court-métrages. Une matinée très appréciée par ces futurs Francis Fort Coppola et Greta Gerwig !



Les grands projets sont lancés !

Fin mars, une réunion publique abordant le devenir de l'étang de Châtelaudren et la redynamisation des centres-bourgs s'est tenue. Où en sont aujourd'hui ces projets importants pour la ville ?

Trois scénarii pour l'étang du Minihiy

Depuis septembre 2023, la municipalité est accompagnée par le groupement d'intérêt écologique Natur'Consult dans sa réflexion sur l'entretien et l'aménagement de l'étang de Châtelaudren. Une démarche participative a été mise en place : les habitants et usagers du plan d'eau ont été invités à répondre à un questionnaire en fin d'année, avant de participer à une déambulation et des ateliers de consultation.

Trois scénarii ont été proposés :

- le désenvasement et le maintien à l'identique
- le maintien partiel et la déconnexion du Leff

- l'effacement de l'étang et le rétablissement de la continuité écologique du Leff

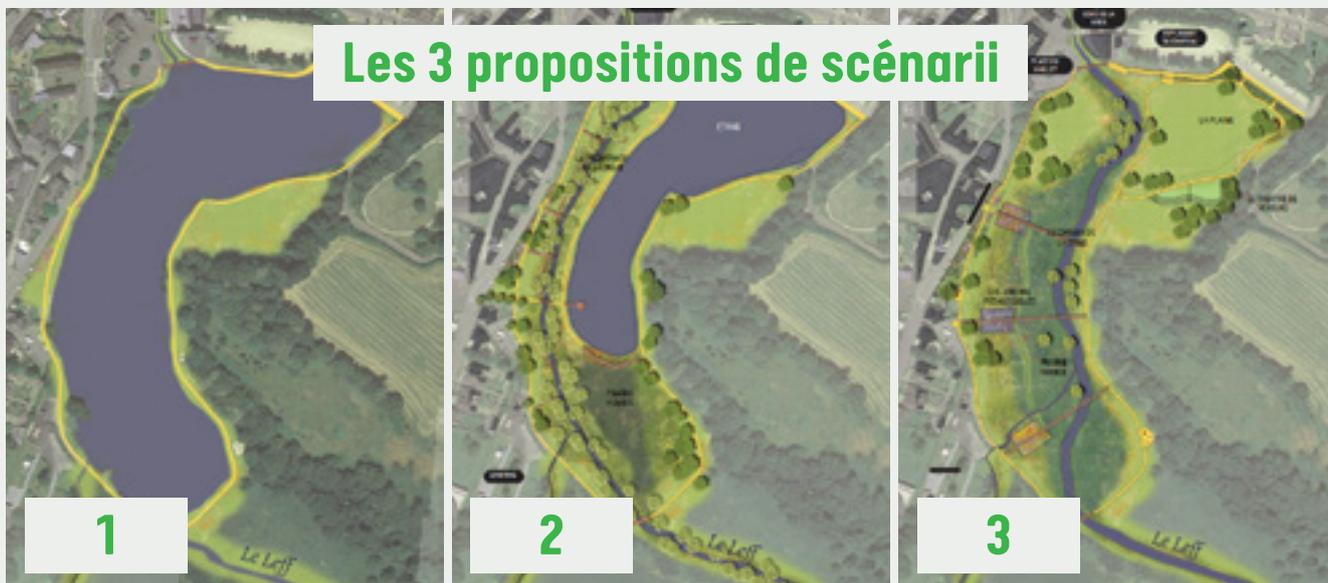
Si le conseil municipal devra se prononcer officiellement, dans quelques mois, sur la solution la plus judicieuse en termes de faisabilité et de coût, les élus ont souhaité laisser la population s'exprimer sur les avantages et les inconvénients de chaque piste envisagées. Une discussion qui a permis à la grande majorité des usagers d'exprimer sa volonté de conserver l'étang tel qu'il est aujourd'hui.

Mercredi 3 mai, au cours de la séance

du conseil municipal, le maire a proposé aux élus d'exprimer un premier avis informel, qui n'engagera pas la décision finale qui sera prise à la fin de l'étude, prévue à l'automne. Après un vote à bulletin secret, la municipalité s'oriente vers le désenvasement et le maintien à l'identique de l'étang, dont le coût estimé des travaux est d'environ 1,4 M € HT.

Des panneaux d'information seront installés au cours de l'été aux abords de l'étang. Le conseil municipal prévu le 6 septembre se prononcera sur l'éventuelle consultation de la population sur le scénario à retenir.

Les 3 propositions de scénarii





Réunion publique
sur l'avancement de l'étude
et le scénario
de redynamisation

LUNDI 24 JUIN À 18H

à la salle des fêtes de Châtelaudren

La commune à l'horizon 2040

Autre étude d'envergure en cours sur la commune : la redynamisation des centres-bourgs. Ici aussi, la municipalité a souhaité intégrer les habitants et commerçants dans cette réflexion, en prenant en compte au mieux leurs pratiques et besoins au quotidien.

Ateliers Silhouette Urbaine, cabinet d'architectes et urbanistes chargé de l'étude, a initié questionnaire et balades urbaines pour en apprendre davantage sur vos habitudes et votre perception de nos centralités.

Cette étude se décline en 5 axes stratégiques, qui permettra, d'ici 2040, de faire de Châtelaudren-Plouagat une ville :

- plurielle aux identités marquées ;
- mettant en lumière son patrimoine vivant ;
- inclusive et conviviale avec des déplacements repensés ;
- avec des commerces dynamiques ;
- à la gestion foncière adaptée.

Un point d'étape sur l'avancement de l'étude et sur le scénario de redynamisation sera réalisé à l'occasion d'**une réunion publique, lundi 24 juin à 18h** à la salle des fêtes de Châtelaudren. L'occasion de découvrir le travail mené par les écoliers autour de l'appel à idées « Imagine ta petite ville de demain ».



DÉTAILS À RETROUVER SUR

www.chatelaudren-plouagat.fr

Programme voirie 2024

Le conseil municipal a lancé un appel d'offre pour retenir un maître d'œuvre pour l'accompagner dans le choix et le suivi du programme voirie 2024. Cinq entreprises ont répondu à cette consultation. La commune a retenu la proposition de l'entreprise ING Concept pour un montant de 4200 € TTC. Celle-ci aura en charge les métrés, la consultation des entreprises de travaux publics et le suivi des chantiers.

Horaires de travaux

Par arrêté préfectoral du 15 mai 2024, les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de tapage, nocturne comme diurne, vous encourez une amende de 68 €.

Horaires de la déchetterie

Gérée par Leff Armor Communauté, la déchetterie de Châtelaudren-Plouagat (ZA du Fournello) vous accueille les lundi, mercredi, vendredi et samedi :

- De 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du 1^{er} avril au 31 octobre
- De 9h à 12h et de 13h30 à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars

Attention, elle est fermée le 1^{er} mercredi matin du mois.

Travaux en régie :

Les employés communaux sont intervenus après l'incendie qui a frappé les bâtiments place de la République pour sécuriser les lieux. Ils ont bouché des trous dans les chemins communaux de Kerlan, Kernandu, Kerhouanach et les Cinq Croix et remis du O/ 30 dans les ornières du chemin d'exploitation qui va de Bel Air à la Rue Neuve. Du Goasq a également été utilisé pour boucher les trous de l'esplanade du château. Des arbres ont été élagués et d'autres ont été dessouchés le long de la ligne électrique qui se trouve dans les plantations de Kermilin. Afin de permettre la construction de logements dans la partie nord du lotissement du pré de l'étang, le bois qui était sur le talus a été vendu à des particuliers. Lorsque les troncs furent enlevés l'équipe voirie a enlevé les souches qui restaient, ce qui permettra de replanter une haie.

Le nombre de listes pour les élections a battu un record cette année. Trente huit listes de candidats se sont inscrites pour le scrutin du 9 juin. Cela a nécessité l'achat de 22 nouveaux panneaux. Si ceux du bourg de Plouagat ont pu rester au pignon de la Mairie, ceux qui étaient habituellement près de la pharmacie rue de Mississipi ont dû être déplacés rue du Claudren. L'espace qui était réservé aux panneaux, place de la République, étant insuffisant les employés ont dû en rajouter rue de la Mairie.

Espaces verts

Comme ils en ont l'habitude les jardiniers ont commencé la mise en place des fleurs mi-mai, après les saints de glace. Pour les massifs, 4000 plants d'annuelles auxquels s'ajoutent cannas, arundos, arbustes sur tige et pour les jardinières, les suspensions et les bacs 2000 plants dont 1300 géraniums ont été cultivés dans les serres de Plouagat. Ces géraniums apporteront de la couleur à nos rues. 150 jardinières iront également fleurir les logements des résidents des EHPAD.



Une station multi-énergies à Kerabel

La station multi-énergies, située sur la zone de Kerabel et ouverte depuis le 6 mars dernier, a été inaugurée mi-avril. Elle est portée par Bretagne Mobilité, GNV22 et se compose d'une station de ravitaillement GNV/bioGNV et de bornes de recharge pour véhicules électriques. La station produira également de l'électricité grâce aux deux ombrières photovoltaïques installées sur le site.



Abribus à la Détourne

Un nouvel abribus a été installé à la Détourne en avril dernier par les agents municipaux. Inutilisé dans la zone de Fournello depuis plusieurs mois, il a été totalement rénové par les agents du service bâtiment avant sa nouvelle implantation.

Club house

La saison de foot étant terminée depuis le 26 juin, les entreprises vont pouvoir accéder au stade Louis Morice plus facilement pour construire le club house. Le terrassement est prévu la deuxième semaine de juillet. Il sera suivi du gros œuvre qui devrait être terminé fin juillet. Le coût des travaux s'élève à 458 803 € TTC :

- Terrassement et les réseaux : 42 600 € TTC (Entreprise RAULT)
- Gros œuvre : 81 659 € TTC (Entreprise BIDAULT)
- Charpente bois, ossature bois : 75 718 € TTC (Entreprise BCO)
- Couverture et bardage métallique : 33 586 € TTC (Entreprise ARMOR COUVERTURE BARDAGE).
- Menuiseries intérieures aluminium : 32 921 € TTC (Entreprise Alain THOMAS)
- Menuiseries intérieures bois : 30 600 € TTC (Entreprise ATELIER LARCHIVER)
- Doublages – cloisons – plafonds – isolations : 48 480 € TTC (Entreprise OPI)
- Peintures : 7 795 € TTC (Entreprise MARJOT PEINTURE)
- Electricité – plomberie – ventilation : 105 444 € TTC (Entreprise LE BOHEC)

Le cabinet d'architecture prévoit une ouverture du bâtiment au public début mars 2025.

Modification de l'éclairage public

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la durée de l'éclairage public à partir du 1^{er} mai 2024 pour améliorer la sécurité des piétons qui sortent du gymnase de Plouagat, des salles des fêtes ou des restaurants le soir.

À PLOUAGAT :

Dans les rues de la Grand Rue (de la mairie à la rue de la Forge), de la Forge, du Stade, de la Grande Villeneuve (jusqu'au N° 10), de l'Amourette, l'éclairage public sera éteint de 22h00 à 6h45, sauf le samedi où l'éclairage public sera éteint de minuit à 6h45.

À CHATELAUDREN :

Dans les places de la République (du N°1 au 33 + du N° 2 au 16), Venelle du Lingoyet (N°2), du Général de GAULLE (côté droit vers 1B+ du N°2 au 6), rue de la Mairie + parking, impasse Saint Vincent, Rue Reperou, Rue de la Cascade, Venelle du Moulin, Rue des Moulins, Rue Saint Magloire, Rue Corlay, Rue Berthou (du N° 1 au 32), Rue du Canal, de la place Saint Vincent et le jardin public, l'éclairage public de 22h00 à 6h45 les lundis, mardis, mercredis, et de minuit à 6h45 les jeudis, vendredis et dimanches et 1h00 à 6h45 les samedis.

Les rues du Général LECLERC (du Leff à la Résidence du Leff), du Lingoyet, Venelle du Lingoyet N°1, du GOËLLO (jusqu'à la rue de Plélo (l'éclairage public sera éteint de 21h30 à 6h30).

En période de fêtes et d'événements particuliers, l'éclairage pourra être maintenu à raison de lieu et durée nécessaires.



Logements de la Mi-Route

La SA HLM BSB a démarré la construction de 7 logements sociaux à la Mi-Route derrière la Maison Médicale. Le projet comprend la réalisation de 3 logements T3, 3 logements T4 et un logement T5.



Les agents municipaux formés aux premiers secours

En mai, les agents municipaux volontaires ont participé aux sessions de formation de prévention et secours civique de niveau 1. Dispensées par l'Union départementale des sapeurs pompiers des Côtes d'Armor, avec le concours de Groupama, elles ont permis aux agents d'apprendre les gestes à avoir pour porter secours en cas d'accident. Une formation appréciée et nécessaire pour toutes et tous.



Bienvenue à...

Depuis fin mai, Mme Le Minter remplace Maryne Breton, au poste de directrice adjointe des EHPAD de la commune. Cette dernière, après quatre ans de collaboration avec M. Botherel, le directeur, retourne dans son Finistère natal pour travailler dans le domaine du handicap.

Merci et bonne route à Mme Breton, et bienvenue à Mme Le Minter !



Une photo, cinq générations

Fin janvier, c'est une photo de famille peu commune qui a été réalisée à l'EHPAD Guy-Maros : cinq générations de kastelgatins étaient réunies.

Marie René, 96 ans, doyenne de la famille 96 ans et résidente à l'EHPAD depuis six ans, Daniel, son fils, accompagné d'Anne-Marie son épouse, Nathalie, sa petite-fille, Cassidy, son arrière-petite-fille... Et Roméo, son arrière-arrière-petit-fils !



Secours populaire français

Les locaux du Secours populaire français seront fermés du 29 juillet au 24 août.

En dehors de cette période, les bénévoles vous accueillent :

- les lundis et mardis de 9h à 12h (accueil et vente solidaire)
- les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h (vente solidaire)
- les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 14h à 17h (vente solidaire)
- les 3^e samedis du mois de 14h à 16h30 (distribution alimentaire)

Conseil municipal du 3 mai 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN

Absents représentés : Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Géraldine LE LAY, Yves BRAULT donne pouvoir à Alexandra LE BRETON, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TREPARD, Thibault LE PROVOST donne pouvoir à Isabelle LE CHANU, Aline LE ROY donne pouvoir à Géraldine LE LAY

Absents : Pascal LE GUILLOUX, Christophe CLAVIEN, Véronique COSSON, Xavier HOCHET,

Secrétaire de Séance : Monique LORANT

DEVENIR DE L'ÉTANG DU MINIHY - CONSULTATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Une réflexion sur le devenir de l'étang du Minihy a été engagée depuis septembre 2023 par la municipalité. Pour aider la municipalité dans sa réflexion, une étude a été confiée au groupement d'intérêt écologique Natur'Consult.

Une démarche participative a été engagée. La population a été enquêtée via un questionnaire, une déambulation et deux ateliers participatifs, dont un avec le conseil municipal des jeunes, ont été organisés respectivement les 2 décembre 2023 et 13 mars 2024. Une réunion publique s'est tenue le 27 mars 2024.

Trois scénarii ont été étudiés par le bureau d'études :

- 1 Le désenvasement et donc le maintien à l'identique de l'étang (Coût estimé des travaux : 1 338 750 € HT, sans aide financière).
- 2 Le maintien partiel de l'étang et la déconnexion du Leff (Coût estimé des travaux : 2 333 609,25 € HT ou 3 095 384,25 € HT, en fonction de la réutilisation ou non des boues, avec aide financière hypothétique à ce stade)
- 3 L'effacement de l'étang et le rétablissement de la continuité écologique du Leff (Coût estimé des travaux : 983 206,35€ HT, avec aide financière probable mais dont le montant reste à préciser)

Chacun de ces scénarii prévoit la pose d'une passe à poissons en escalier dont le coût est estimé à 400 000 € HT.

Le maire propose au conseil municipal d'émettre un premier avis informel qui n'engagera pas la décision finale qui sera prise à la fin de l'étude. Il précise qu'en fonction de la situation une votation pourrait avoir lieu à l'automne

Le conseil municipal, à l'issue d'un vote à bulletin secret, s'oriente vers le scénario 1.

LAGUNES DE ROSCORGNARD - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DE LA COMMUNE AVEC LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Le système de lagunage d'assainissement collectif, mis en service en juillet 1987 au Roscorgnard, a été actif jusqu'en 2022.

La réflexion portée par Leff Armor Communauté en partenariat avec la commune de Châtelaudren-Plouagat sur le devenir du site a pour objectif la restauration de la zone humide. Étant donné les récentes prises de compétence de Leff Armor Communauté (Eau et assainissement et GEMAPI et mise en valeur et protection de l'environnement) et l'inscription au projet territorial de bassin versant période 2023-2025, Leff Armor Communauté se propose de porter la maîtrise d'ouvrage du projet.

Il convient par conséquent de réaliser une étude d'avant-projet en vue des travaux de réhabilitation environnementale de ces lagunes de Châtelaudren-Plouagat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide, à l'unanimité, de valider la délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Châtelaudren-Plouagat à Leff Armor Communauté pour l'étude avant-projet et les travaux de réhabilitation environnementale de la lagune d'assainissement collectif du Roscorgnard,
- autorise, à l'unanimité, M. le maire à signer la convention y afférente ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES - RECONDUCTION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de renouveler l'engagement de la commune dans la lutte contre le frelon asiatique, y compris sur terrain privé,
- d'adhérer au dispositif proposé par Leff Armor Communauté en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22),
- de reconduire la participation financière de la commune de Châtelaudren-Plouagat dans la lutte contre le frelon asiatique,
- d'autoriser M. le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ EN CLASSE BILINGUE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE DES ÉLÈVES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- valide, à l'unanimité, le coût moyen par élève de maternelle et élémentaire bilingue,
- autorise, à l'unanimité, M. le maire à émettre un titre de recette aux communes citées ci-dessous :

Commune	Nombre d'enfants en maternelle	Nombre d'enfants en élémentaire	Montants
St-Jean Kerdaniel	1	3	3 289.51 €
Saint-Fiacre	0	3	950.55 €
Lanrodec	2	1	4 994.77 €
Birngolo	3	0	7 016.88 €

CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer la convention de mise à disposition.

CRÉATION D'UN POSTE (60% ETP) DE POLICIER MUNICIPAL

Dans le cadre de l'évolution de la commune, de son développement et de l'analyse des besoins exprimés, il est envisagé la création d'un poste de policier municipal.

La réflexion engagée a abouti à déterminer les principales missions du nouveau poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer un poste de gardien-brigadier à 60 % d'un temps complet à compter du 1er septembre 2024,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

CLUB HOUSE ET ÉGLISE ST-MAGLOIRE - CONTRAT DE TERRITOIRE - PLANS DE FINANCEMENT ACTUALISÉS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de valider l'actualisation des plans de financement des travaux de l'église St-Magloire et du club-house du stade Louis-Morice,
- de solliciter le financement du contrat de territoire auprès du Conseil départemental dans les conditions suivantes : 142 755 € pour financer les travaux de restauration du clocher de l'église St-Magloire, et 100 000 € pour financer la construction d'un nouveau club-house au stade Louis-Morice.

TAXES D'AMÉNAGEMENT ET SUR LE FONCIER BÂTI INDUSTRIEL - MODALITÉS DE REVERSEMENT À LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - ULTIME TENTATIVE DE CONCILIATION AVANT RÉSILIATION

Une ultime recherche de conciliation, à l'initiative de la commune, est en cours. Si elle devait échouer, il est proposé d'autoriser M. le maire à dénoncer les conventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à dénoncer les conventions portant sur le reversement d'une part de la taxe d'aménagement et d'une part de la taxe sur le foncier bâti industriel dans l'hypothèse où la recherche de conciliation en cours devait échouer.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE THÉRÈSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- autorise, à l'unanimité, M. le maire à émettre un titre de recette aux communes de :

Commune	Nb d'enfants	Montants
St-Jean Kerdaniel	18	26 372,88 €
Bringolo	3	4 395,48 €

- autorise, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote J. Moro), M. le maire à verser une participation communale à l'école Ste Thérèse d'un montant de 53 098,54 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école maternelle publique de 1 397,33 € x 38 élèves scolarisés à Ste Thérèse en maternelle résidant à Châtelaudren-Plouagat.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE THÉRÈSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- autorise, à l'unanimité, M. le maire à émettre un titre de recette auprès des communes ci-dessous :

Commune	Nb d'enfants	Montants
St-Jean Kerdaniel	29	10 608,78 €
Bringolo	13	4 755,66 €

- autorise, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote J. Moro), M. le maire à verser une participation communale à l'école Ste Thérèse d'un montant de 22 109,50 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école élémentaire publique de 315,85 € x 70 élèves scolarisés à Ste Thérèse en élémentaire résidant à Châtelaudren-Plouagat.

RESTAURANT SCOLAIRE - TARIFS 2024 / 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote M. le maire, J. Perais, J. Moro), d'adopter les tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 tels que proposés ci-après, soit :

2022-2023	Tarif commune	Tarif communes extérieures
QF < 900€	1,00 €	1,00 €
900 ≤ QF ≤ 1500	3,14 €	4,90 €
QF > 1500	3,25 €	5,15 €
Adultes		7,80 €
Repas occasionnel commune		5,07 €
Repas occasionnel communes extérieures		7,15 €
PAI		1€
Forfait		4 jours

Pour les enfants résidant dans les communes extérieures, n'ayant pas conventionné avec la commune de Châtelaudren-Plouagat, les familles ont un reste à payer par repas de 0,55 €.

GARDERIE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE- TARIFS 2024 / 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote M. le maire, J. Perais, J. Moro), d'adopter les tarifs tels que proposés ci-dessus, soit :

	Prix du 1/4h par enfant	Prix du 1/4h par enfant Hors commune	Participation de la Commune de St-Jean-Kerdaniel
QF ≤ 575	0,24 €	0,32 €	0,08 €
575 < QF ≤ 1060	0,46 €	0,65 €	0,19 €
1060 < QF ≤ 1323	0,55 €	0,78 €	0,23 €
QF > 1323	0,61 €	0,96 €	0,33 €
Dépassement horaires	6,00€ par ¼h00 entamé		

* Tarifs comprenant le goûter. Tout ¼h entamé est facturé.

TRANSPORTS SCOLAIRES - TARIFS 2024 / 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs tels que proposés ci-dessous, soit :

TRANSPORTS SCOLAIRES - PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE

Abonnement au mois	13,50 €
À partir du 2 ^e enfant	10,10 €
Prix d'un trajet	0,50 €
À partir du 2 ^e enfant	0,25 €

SAINT-JEAN KERDANIEL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le maire à émettre un titre de recette auprès de la commune de Saint-Jean Kerdaniel d'un montant de 1 007,35 €, correspondant au transport de 2 élèves de Saint-Jean Kerdaniel pour la période de janvier à septembre 2023 et de 8 enfants de cette même commune pour la période de septembre à décembre 2023.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE JEAN LE CUZIAT - EXONÉRATION DE PÉNALITÉS

Considérant que l'absence de certaines entreprises aux réunions de chantier n'a pas été préjudiciable au bon déroulement du chantier de la salle J. Le Cuziat, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'exonérer totalement de pénalités :

- l'entreprise SERANDOUR - lot 3 « couverture bacs acier », pour ses 8 absences aux réunions de chantier pour lesquelles elle avait été dûment convoquée,
- l'entreprise ACI - lot 5 « cloisons », pour ses 6 absences aux réunions chantier pour lesquelles elle avait été dûment convoquée,
- l'entreprise GUIVARCH - lot 8 « plafonds suspendus » pour son absence à 1 réunion de chantier pour laquelle elle avait été dûment convoquée,
- l'entreprise AM ELEC - lot 11 « électricité », pour son absence à 2 réunions de chantier pour laquelle elle avait été dûment convoquée.

Et partiellement :

- l'entreprise EREO - lot 12 « Plomberie-ventilation - chauffage », pour son absence à 6 réunions sur un total de 12 absences.

ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS AUX BÉBÉS DE L'ANNÉE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde, à l'unanimité, l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € remis à l'occasion de la cérémonie des bébés de l'année.

TARIFS COMMUNAUX 2024 - COMPLÈMENT

Le 8 décembre 2023, le conseil municipal a voté les tarifs communaux 2024. Il est proposé de les compléter en y ajoutant des travaux susceptibles d'être réalisés par les services techniques communaux :

- Création ou modification d'une entrée charretière - Le ml à 60 €
- Préparation, fourniture et mise en œuvre d'enrobé - m² à 30 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le tarif tel que proposé ci-dessus.

BEL-ORIENT - TRANSFERT AMIABLE DES VOIES ET RÉSEAUX DU LOTISSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession des parcelles B section B 1488, 1271 et 1269 ;
- d'autoriser M. le maire, ou en cas d'indisponibilité un-e adjoint-e, à effectuer les démarches administratives, et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, des voies et réseaux du lotissement de Bel-Orient sises sur les parcelles B 1488, 1271 et 1269 ;
- que les frais d'acte de cession seraient pris en charge par la commune, les autres actes étant à la charge des copropriétaires.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au lieu-dit « Christ » cadastré B n° 2152-2202 pour une superficie totale de 00ha 10a 00ca.
- Un bien situé au 9 Impasse Kernabat cadastré C n° 957-958 pour une superficie totale de 00ha 07a 73ca.
- Un bien situé 21 rue du Clos Maréchal cadastré C n° 2146-2165 pour une superficie totale de 00ha 04a 44ca.

- Un bien situé 19 rue de Mississippi cadastré B n° 371 - 2134 pour une superficie totale de 00ha 06a 64ca.
- Un bien situé 34 Chemin de Kerdanet cadastré D n° 4 pour une superficie totale de 00ha 05a 30ca
- Un bien situé 9B Rue de Guingamp cadastré C n° 2214 pour une superficie totale de 00ha 01a 25ca.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - RENCONTRES NATIONALES - MANDAT SPÉCIAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde un mandat spécial à Mmes Monique Lorant, et Sophie Philippe, adjointes au maire, pour se rendre aux rencontres nationales des petites cités de caractère organisées du 30 juin au 2 juillet en Occitanie, dans le département de l'Aveyron autour de trois Petites Cités de Caractère : Villecomtal, Saint-Geniez d'Olt et Séverac le Château.
- précise que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (70 € pour l'hébergement en province, 17,50 € pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

Conseil municipal du 23 février 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREUER, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Isabelle GOURIOU, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST

Absents représentés : Patrick SOLO donne pouvoir à Olivier BOISSIÈRE, Monique LORANT donne pouvoir à Patrick MARTIN, Jacques MORO donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Yves LARRIVEN donne pouvoir à Jérôme PERAIS, Yves BRAULT donne pouvoir Jean-Paul LE VAILLANT, Aline LE ROY donne pouvoir à Alexandra LE BRETON.

Absents : Pascal LE GUILLOUX, Christophe CLAVIEN, Véronique COSSON, Xavier HOCHE, XAVIER HOCHE,

Secrétaire de Séance : Sophie LE BONHOMME.

PROSPECTIVE FINANCIÈRE - ANALYSE ACTUALISÉE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUINGAMP

Le conseil municipal prend connaissance de l'analyse prospective des finances communales, réalisée par le service de gestion comptable de Guingamp.

TRANSFERT D'ARTISTES - MANDAT SPÉCIAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accorde un mandat spécial à M. Yves Brault dans le cadre de la manifestation « L'art dans les cités » organisée par les Petites cités de caractère, pour transférer des artistes libanais de La Guerche de Bretagne à Châtelaudren-Plouagat le 26 mai puis de Châtelaudren-Plouagat à Bécherel le 2 juin 2024.
- précise que les frais de repas sont remboursés forfaitairement (17,50 € / repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

FONDATION DU PATRIMOINE - RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVÉ - CONVENTION

Pour permettre le soutien de la Fondation du patrimoine de Bretagne à des projets de restauration sur le patrimoine privé bâti ou non bâti situé dans le périmètre de la commune de Châtelaudren-Plouagat y compris en zone rurale, il est proposé de d'autoriser M. le Maire à signer une convention. Cette convention prévoit une contrepartie pour la commune consistant à prendre en charge un minimum de 2 % du montant total des travaux labellisés par la Fondation du patrimoine de Bretagne. Cette somme serait versée à la Fondation du patrimoine de Bretagne et constituerait la subvention due légalement par cette dernière lors de l'attribution du label.

Le montant est fixé à 3 000 € pour la durée de la convention + une adhésion annuelle de 500 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (3 abstentions), décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la Fondation du Patrimoine dans les conditions précisées ci-dessus.

TRANSPORTS SCOLAIRES : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL - AVENANT

La convention de coopération relative au transport scolaire signée entre la Région et la commune arrive à échéance à la fin de l'année scolaire en cours.

Il est proposé de la renouveler par avenant pour l'année scolaire 2024 / 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de coopération relative au transport scolaire

CHEMIN RURAL DU LESHOUARN : ALIÉNATION APRÈS ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération en date du 30 septembre 2022, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé au hameau du Leshouarn en vue de sa cession aux consorts Corbel ;

L'enquête publique s'est déroulée du 25 avril au 13 mai 2023.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de désaffecter le chemin rural situé au hameau du Leshouarn d'une contenance totale de 45a 47ca, soit répartie sur 2 parcelles cadastrales, B2363 et B2364, en vue de sa cession aux consorts Corbel et de fixer le prix de vente dudit chemin à 0,60 € / m², soit 2 728,20 €.
- désigne Me Gault-Jouet pour la rédaction des actes de vente au profit de la commune en précisant que tous les frais (frais d'acte, de géomètre, et d'enquête publique (1/7è)) seront à la charge des acquéreurs ;
- d'autoriser M. le Maire, ou un(e) adjoint(e), à signer toutes pièces nécessaires relatives à cette affaire.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au 21 Pouloupry cadastré f n° 1837 pour une superficie totale de 00ha 02a 45ca.
- Un bien situé au 20 Grand Rue cadastré C n° 457 en partie pour une superficie totale de 00ha 00a 26ca.
- Un bien situé 22 Grand Rue cadastré b n° 456 en partie pour une superficie totale de 00ha 00a 08ca.
- Un bien situé 24 Grand Rue cadastré B n° 1807 en partie pour une superficie totale de 00ha 00a 05ca.
- Un bien situé 5, Christ cadastré B n° 69-70-71-2186 pour une superficie totale de 00ha 43a 83ca.
- Un bien situé 9 Place des Sapeurs-Pompiers cadastré 038a n° 985 pour une superficie totale de 00ha 02a 33ca.
- Un bien situé 32 rue du Général Leclerc cadastré 038a n° 497 pour une superficie totale de 00ha 01a 32ca.

Dossiers d'urbanisme

du 16 mars 2024 au 15 mai 2024

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
M. THORAVAL Ludovic	4 bis, rue de la Grande Villeneuve	Remplacement clôture
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrierie	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. et Mme GUIGNY Sylvain et Aurore	1, Place du 19 mars 1962	Rénovation d'un garage et travaux sur habitation existante
M. MINIER David	23, rue du Clos Maréchal	Abri de jardin
M. RAFFENDY Pierre	10, rue de la Sucrierie	Extension d'une maison d'habitation
Mme CHARLES Noelle	Kerhamon	Coupes haies d'arbres
Mme JOSSE Jacqueline	3, rue Berthou	Remplacement des volets
Leff Armor communauté	Rue des Ecoles	Réhabilitation vestiaires du Gymnase
M. LEBLANC Olivier	39, rue Pasteur	Changement de destination d'un local commercial en logement
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. THORAVAL Ludovic	4 bis, rue de la Grande Villeneuve	Remplacement clôture
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrierie	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. et Mme GUIGNY Sylvain et Aurore	1, Place du 19 mars 1962	Rénovation d'un garage et travaux sur habitation existante
M. MINIER David	23, rue du Clos Maréchal	Abri de jardin
M. RAFFENDY Pierre	10, rue de la Sucrierie	Extension d'une maison d'habitation
Mme CHARLES Noelle	Kerhamon	Coupes haies d'arbres
Mme JOSSE Jacqueline	3, rue Berthou	Remplacement des volets
Leff Armor communauté	Rue des Ecoles	Réhabilitation vestiaires du Gymnase
M. LEBLANC Olivier	39, rue Pasteur	Changement de destination d'un local commercial en logement
EDF ENR	Le Rumeur Kermorvan	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrierie	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme LE MARREC Sylvie	9, Guermonio	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme ANNEIX Catherine	2, rue du Clos Fleuri	Abri de jardin
M. LE ROCH Roger	6, lotissement "Le Clos Audren"	Abri de jardin
Mme ZEL Marie-Thérèse	9, rue des Ecoles	Remplacement porte d'entrée
Commune de Châtaudren-Plouagat	Rue de la Grande Villeneuve	Abattage haie pour création accès futur lotissement
Mme BECDELIEVRE Sylvie	7, Côte aux Goupils	Isolation thermique par l'extérieur
Mme LE FOUILLER Elise	10, rue Saint-Gilles	Ravalement de façade et isolation thermique
Mme PAIN Isabelle	8, rue Saint-Gilles	Ravalement de façade, isolation thermique et rénovation clôture
Mme MACOMBE Caroline	27, rue Pasteur	Réfection d'un mur de clôture
SCI SHIL IMMO	Rue de la Gare	Remplacement porte de garage, pose enduit sur bâtiment et clôture
Mme DECAEN Lola	4, rue Aribart	Remplacement menuiseries et création de vélux
Mme LE GUEVEL Rose-Marie	8, rue Maxime Maufra	Extension d'une maison d'habitation
M. KERVAREC Philippe	10 bis Côte aux Goupils	Isolation thermique par l'extérieur
M. KERVAREC Philippe	10 bis Côte aux Goupils	Ravalement garage
AWARE RB CONSEILS	20, Le Canard	Pose de panneaux solaires sur toiture
M.OLLIVIER Jean-Claude	8, La Grand Rue	Changement des menuiseries
EDF ENR	63 Kerny	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. LE COQ Nicolas	5 bis rue de la Forge	Pose d'un portail
M. DUAULT Sébastien	6 Kerlan Kergormo	Extension d'une maison d'habitation
Mme MORICE Arlette	8, rue de la Corderie	Remplacement des fenêtres de toit
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
M. et Mme LE BASQUE Alexandre et Caroline	Christ	Construction d'une maison d'habitation
Mme TEIXEIRA DA SILVA EIRAS Cindy	Lotissement "Le Clos Audren"	Construction d'une maison d'habitation
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
SCI PENNTI	4, Place de la Mairie	Réhabilitation d'un entrepôt pour créer 2 logements
M.MARJOT Teddy	35, rue de Bel Orient	Extension d'une maison d'habitation
M.BOUGEARD Julien	20 C rue de Mississipi	Carport

État civil

NAISSANCES

Senri Iwasaki
Maëlie Belloncle
Léonce Le Louarn
Maxine Gillet
Charlie Garaix

MARIAGE

Julie Chedeau
et Jérôme Lefeuvre

DÉCÈS

Rémy Cozic
Norbert Edern
Martine Suzdalewicz née Toulisse
Rosalie Le Jan née Nôtre
Nicole Guillerm née Thérézien
Jean Baptiste Epert
Louis Georgelin
Yvon Le Cuziat
Marie Guillard née Méance
Hélène Le Floch née Méhauté
Jeanne Gironnay née Bouetté
Jean Constantin
Lucienne Mordelet née Guyader

Yvon Le Cuziat

Yvon Le Cuziat nous a quitté il y a peu. Ancien conseiller municipal de 2008 à 2020 de l'ancienne commune de Châtelaudren, il avait à cœur de toujours promouvoir la cité de caractère : son Chaté.

Très féru d'histoire locale, il était un narrateur convaincant de la vie d'antan de notre cité. Il aimait aussi transposer la réalité sous forme de contes et d'historiettes : Azenor, le dragon de l'étang, le Quénillo faisaient partie de ses favoris. Ses chansons adaptées étaient empruntées d'humour et de réalisme.

Engagé dans le soutien à sa ville, il n'a pas occulté son avenir en s'engageant dans la fusion avec Plouagat.

Il restera de lui l'exemple d'un Châtelaudrin de cœur attaché à son patrimoine et à son histoire.



PRÉVENTION

Identifier son animal : une obligation légale

Les services municipaux sont régulièrement alertés au sujet d'animaux errant sur la commune. Si un animal identifié a 40 % de chances de plus d'être rendu à son propriétaire, la démarche est surtout obligatoire.

Depuis 2012, l'identification des animaux domestiques (chien, chat mais aussi furet) est obligatoire. Être identifié signifie être enregistré dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France, géré par la société I-cad. C'est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire.

L'identification de l'animal est généralement réalisée dès sa première visite chez le vétérinaire, par l'injection sous la peau d'une puce électronique, de la taille d'un grain de riz. Le code, composé de 15 chiffres, est enregistré dans le fichier national avec les coordonnées du propriétaire. Il est donc primordial de mettre à jour ces informations via le site de l'I-cad en cas de changement de numéro de

téléphone ou de nouvelle adresse (même provisoire durant vos vacances). Le fichier permet également de signaler un animal perdu.

QUE SE PASSE-T-IL QUAND UN CHIEN EST RETROUVÉ ERRANT SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

Une fois mis en sécurité, par un-e habitant-e ou un agent municipal, l'animal retrouvé errant est récupéré par la société Chenil Service, situé à Plérin. Après avoir vérifié la présence d'une puce d'identification, un agent de la fourrière contactera le propriétaire.

PLUS D'INFOS

www.i-cad.fr

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : **02 96 74 10 84**
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : **02 96 74 10 17**

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



CONCERT

Destination : la Cour de Louis XIV

L'édition 2024 des Escales Baroques fait étape à Châtelaudren-Plouagat pour deux représentations à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre.

Dimanche 4 août, les musiciens et musiciennes du Banquet Céleste vous offriront deux moments musicaux de 30 minutes, à la découverte de la musique baroque dans un haut lieu du patrimoine communal : la chapelle Notre-Dame-du-Tertre.

Le Banquet Céleste, en résidence à l'Opéra de Rennes, est attaché à diffuser la musique baroque à l'ensemble du territoire breton, et souhaite mettre en lumière la richesse patrimoniale de la région. Cette année, les musicien-nes du Banquet Céleste vous invitent à goûter au plaisir musical de la vie de cour de Louis XIV !

À la cour de France, la musique est quotidienne et omniprésente. Elle accompagne les offices religieux et les divertissements royaux, intervient lors de spectacles, courses et ballets, mais délasse également les souverains dans leur intimité.

La Petite bande des Petits violons, formée en 1648 de 3, 4 ou 5 musiciens,

assistait Louis XIV, féru de musique, dans ses activités journalières, de son réveil à son coucher, en passant par les déjeuners, dîners, et diverses occupations.

UN FORMAT DE CONCERT QUI INVITE AU PARTAGE

Attachés à la transmission, les musiciens surprendront le public, éveilleront leur curiosité et leur transmettront leur passion. L'occasion pour le public de découvrir une époque, des œuvres, des compositeurs et compositrices, mais aussi des instruments originaux. À la fin de chaque concert, un « bord de scène » permettra à toutes et à tous d'échanger.

PLUS D'INFO

Concert à 15 h et 17 h
Entrée libre
Chapelle Notre-Dame-du-Tertre
9 venelle Notre-Dame
www.banquet-celeste.fr



La médiathèque vide ses étagères !

Comme chaque année, les agents de la médiathèque Parenthèse profitent de l'été pour faire de la place dans les rayons, avant de recevoir de nouveaux ouvrages à dévorer dès la rentrée. L'occasion d'organiser une **vente de livres d'occasion à petit prix, du 10 juillet au 3 août**, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

PLUS D'INFOS

Médiathèque Parenthèse

38 Grand rue
02 96 79 56 00

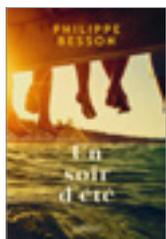
Horaires :

Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h

Jeudi et vendredi
de 14h30 à 18h

Samedi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 17h

Les coups de cœur de Carole et Claudie



ROMAN ADULTES

Un soir d'été, de Philippe Besson

S'inspirant d'une histoire vécue, Philippe Besson retrace un été de sa jeunesse dans l'île de Ré, au milieu des années 80. Ils sont six ados insoucians, profitant de leurs vacances, mais un drame se profile à l'horizon qui va subitement balayer l'innocence de cette joyeuse bande d'adolescents, les propulsant plus vite que prévu dans le monde des adultes. Un roman plein de sensibilité et de nostalgie.



ALBUM JEUNESSE

Rêveries au fil de l'eau, de Emma Drage

C'est bientôt la nuit, les animaux se préparent au sommeil, le calme s'installe peu à peu tandis que le soleil se couche. Un magnifique album pour accompagner son enfant vers le sommeil, installer un moment de relaxation, de détente et de complicité.



BD JEUNESSE

Kevin and Kate, de Sandrine Lemoult

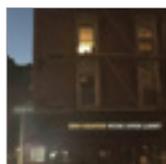
Une nouvelle série de BD bilingue anglais/français. Kevin et Kate sont deux écoliers qui rivalisent d'ingéniosité quand il s'agit de faire des bêtises ou de faire rire leurs camarades... Avec un texte entièrement en anglais, des sous-titres en français pour chacune des bulles et des pages de vocabulaire illustré, Kevin and Kate permet aux enfants d'apprendre l'anglais en s'amusant !



BD ADULTES

Tant pis pour l'amour – ou comment j'ai survécu à un manipulateur, de Sophie Lambda

Sophie tombe amoureuse de Marcus et vit une idylle, un rêve, un conte de fées ! Mais rapidement le doute s'installe... Des réactions incompréhensibles, des mensonges irrationnels, des incohérences qui la minent de plus en plus, jusqu'à remettre en question sa propre santé mentale... Une plume pleine d'humour pour aborder un sujet grave : les relations toxiques... Un livre très éclairant.



CD

Wide open light, de Ben Harper

Ben Harper, guitariste hors pair, est de retour avec son album Wide Open Light, un album intimiste, minimaliste, sur lequel les morceaux sont essentiellement interprétés en duo guitare/voix. La gamme musicale de Ben Harper est large, du gospel au folk en passant par le blues, et accueille des textes autobiographiques dans lesquels le musicien se dévoile. À noter également la participation du guitariste et chanteur américain Jack Johnson, sur le morceau Yard sale, un petit bijou.

Agenda Culturel

DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT, 21 ET 22 SEPT.

Visites guidées de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

MERCREDI 3 JUILLET

Atelier créatif de Claudie "venez fabriquer votre jardin miniature"

Médiathèque parenthèse
Gratuit. Sur inscription

JEUDI 18 JUILLET

Chaplou fait son cinéma

Séance de ciné en plein air par l'association des commerçants, place de la République, à 21h

MARDI 20 AOÛT

Mardi au Clair de Lune

dès 18h30 à Plouagat

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 6 JUILLET

« Les rides du temps » de Christian Gérard

Médiathèque Parenthèse

DU 7 JUILLET AU 15 SEPT.

« Que la lumière soit » de Bernard Chelle

Vernissage le 6 juillet à 18h, Chapelle N-D-du-Tertre

CONCERTS

SAMEDI 20 JUILLET

The Origins

Chapelle N-D-du-Tertre, à 20h30
Participation au chapeau

DIMANCHE 4 AOÛT

Escales baroques à 15h et 17h

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre

MARDI 6 AOÛT

Jeanne-Marie Gilbert

Chapelle N-D-du-Tertre, à 20h30

VENREDI 16 AOÛT

Europe humaniste par l'ensemble Capriol & Cie

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre, à 20h30. 12 € / Gratuit -12 ans

DU 23 AU 25 AOÛT

Attrap'sons

Esplanade du Château

Cousue main

Une grande enquête sur la vie culturelle des habitant-es de Leff Armor communauté est lancée.

Pendant 6 mois, la coopérative Cuesta et l'artiste Agathe Mercat partent à votre rencontre pour entendre vos paroles et réaliser un portrait du territoire. Elle prend la forme de récoltes d'histoires et de tissus, pour raconter vos vies. Une première récolte a été réalisée pendant le week-end de l'Effet Mode. L'équipe revient les 5 et 6 juillet prochains : n'hésitez pas à venir la rencontrer et participer à cette récolte.

PLUS D'INFOS - Tél. : 06 38 67 93 97 - cousuemain@leffarmor.fr



VEN
23
SAM
24
DIM
25
AOÛT
2024

CHÂTELAUDREN-
PLOUAGAT

AT TRAP' SONS

#4

Festival

JOEYSTARR SOUNDSYSTEM • SUPERBUS • MAGIC SYSTEM
FÉFÉ GUEST LEEROY • ASIAN DUB FOUNDATION • BROKEN BACK
STÉPHANE • CACHEMIRE • STEREOCLIP • LITTLE ODETTA
RADIO BYZANCE • GAVINY • LES GAILLARDS D'EN FACE • CLOUD
SUPACHILL (LIVE BAND) • MORSKOUL MUSIC • NOLAN GOOD VIBES